



• **Article publié sur Le Figaro, avril 2017.**

Secours : former 3.500.000 Français par an

Le rapport Pelloux-Faure propose d'enseigner en priorité les gestes qui sauvent à certains fonctionnaires.

«Très rapidement, après les attentats du 13 novembre 2015, de nombreuses personnes ont exprimé le souhait de connaître les gestes de premiers secours pour sauver des vies et assister les secours», remarquent d'emblée le Dr Patrick Pelloux (président de l'Association des médecins urgentistes de France) et le colonel Éric Faure (président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France) dans le rapport qu'ils ont rendu ce 20 avril.

C'est le 10 février dernier qu'ils ont été missionnés par Juliette Méadel, la secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, pour que «davantage de nos concitoyens soient demain en capacité de sauver des vies». Les propositions qu'ils formulent pourraient bien en effet accélérer et simplifier les choses. Il est vrai qu'au rythme actuel, incluant la volonté de l'Éducation nationale de former désormais 100% des élèves de 3ème, les auteurs sont dubitatifs: «si l'on devait attendre que toute la population soit formée à la sortie du collège, il faudrait attendre 40 à 50 ans avant d'atteindre l'objectif fixé de 80% de la population capable de pratiquer les gestes qui sauvent».

Les deux hommes de terrain proposent d'abord de s'appuyer sur ce qui existe en le renforçant. Par exemple en «instaurant de façon systématique un parcours continu de formation dans le temps de la scolarité et dans les programmes de l'Éducation nationale». Car si le ministère du même nom s'est engagé à former 100 % des élèves sortant de 3e et 100 % des élèves ayant un mandat au sein de leur établissement aux gestes qui sauvent, ce n'était encore le cas que de 23 % des élèves de 3e en 2016 (187 000 sur 800 000).

L'idée forte du rapport Pelloux-Faure est d'ailleurs que chacun se construise «un parcours de formation tout au long de sa vie». «En effet, les risques tout autant que les capacités de réaction ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge», écrivent les auteurs.

Cibler une large partie de la population

Outre les élèves, il s'agit de former dès maintenant une large partie de la population. En plus des 800 000 personnes déjà formées chaque année et des 800 000 élèves de 3ème qui le seront désormais, le rapport vise l'objectif de 600 000 personnes supplémentaires formées par an. Le Dr Pelloux et le colonel Faure proposent de cibler dans un premier temps, souci d'efficacité oblige, les 5 millions de fonctionnaires (formation obligatoire), les professions et métiers en lien avec des mineurs, des personnes âgées mais aussi les professionnels de la route et les volontaires et engagés du service civique ou de toute forme de service national.

Ces catégories pourraient recevoir l'équivalent du PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1), «une formation de 7 heures, dont le coût de 60 euros en moyenne est à la charge exclusive du citoyen», précisent-ils. Le rapport propose aussi: «Pour les citoyens prenant à leur charge le coût d'une formation PSC1, d'intégrer cette charge dans la rubrique des charges déductibles au titre de l'impôt sur le revenu ou inscrire ce coût dans la rubrique crédit d'impôt.»

Pas question d'abandonner pour autant les sessions de 2 heures de «gestes qui sauvent» qui remportent un franc succès auprès du public et amènent souvent vers des formations plus complètes. Une incitation à y participer serait adressée aux 500.000 «élus municipaux, sportifs licenciés, candidats aux permis de conduire, à l'examen du permis de chasse ou encore demandeurs d'emploi».



Alors que 120 000 personnes ont pu en bénéficier en 2016, les auteurs du rapport estiment qu'en multipliant les sessions de formation, on pourrait «atteindre 1 450 000 personnes initiées par an». Enfin, le rapport préconise de développer des offres «régulièrement, en tout lieu». L'objectif est ambitieux: «Ainsi avec 2 000 000 de personnes formées au PSC1 chaque année et 1 450 000 initiées aux Gestes qui sauvent (2 heures), l'objectif de 3 450 000 personnes par an peut être atteint». Un effort de la nation à la hauteur des enjeux: «Il s'agit donc de dégager, chaque année, une masse financière de 57,75 millions d'euros pour cet objectif», estiment les deux experts.

Enfin, le Dr Pelloux et le colonel Faure insistent pour que soit instauré en France, comme cela existe déjà dans certains pays (Canada, Etats-Unis, Suède), une loi du «Bon Samaritain», «afin de protéger les citoyens qui interviennent auprès de victimes de toute poursuite judiciaire».

Source

<http://sante.lefigaro.fr/article/secours-former-500-000-francais-par-an/>

LE FIGARO • fr